



## Constatation erreur nombre de points ARRCO 6 ans après

-----  
Par rvroy

Bonjour,

J'ai pris ma retraite le 01/04/2017, je viens de recevoir la liquidation définitive ARRCO ... le 19/07/2023 (plus de 6 ans de retard).... et je ne suis pas d'accord avec mon nombre de points ARRCO pour 2017, donc ma retraite est minoré depuis 6 ans. (j'avais tout bien reçu pour CARSAT et AGIRC).

Je viens d'envoyer un recommandé à l'AGIRC-ARRCO. Pour l'instant dans ce courrier j'expose simplement le problème.

Le fait de recevoir la liquidation après 6 ans déjà me semble signe d'un grand désordre dans l'administration ARRCO ...

Ce que je comprends c'est que ma retraite a été calculée en mars 2017 sans tenir compte de ma prime de départ sur mars 2017 ... et elle n'a jamais été validé .... avant le 19/07/2023 !!! Je leur avait transmis la feuille de paie le 30/03/2017...

Ais-je le droit de réclamer un rappel depuis 01/04/2017?

Grosso je pense que l'impact est de l'ordre de 20 euros par mois depuis 01/04/2017 (77 mois .... 1540 euros...)

Merci pour vos remarques et conseils.

Cordialement,

-----  
Par DIU1973

Bonjour. Il y a dû avoir un gros souci pour que cela dure 6 ans

Combien de points vous manquent?

Je suis étonnée. Aviez vous échangé sur votre espace personnel Agirc-Arrco, avec la fonction pièces jointes?

Il vous reste encore la possibilité de demander l'arbitrage du médiateur AGIRC/ARRCO voire du défenseur des droits

[url=https://juridique.defenseurdesdroits.fr/index.php?lvl=notice\_display&id=31064&opac\_view=-1]https://juridique.defenseurdesdroits.fr/index.php?lvl=notice\_display&id=31064&opac\_view=-1[/url]

-----  
Par rvroy

Bonjour,

Merci pour la réponse, je garde sous le coude.

J'ai téléphoné mais n'ai eu qu'une opératrice qui transmettra. Elle a constaté comme moi que sur le document de liquidation la répartition des points par période n'est pas renseignée et ne figure que le total de points justifiant le calcul du brute.

C'est en comparant le total indiqué sur la liquidation au total de fin 2016 (qui m'a été fourni en février 2017) que j'ai pu en déduire le nombre de points ajoutés pour le premier trimestre 2017 ... et il est visiblement trop faible.

J'ai tenté d'envoyer un message par leur site mais ça semble bugger. D'ailleurs quand j'ai reçu le sms signalant "un

nouveau document" j'ai dû attendre plusieurs jours car le site était en maintenance...

D'après mes calculs, il me manque 188,20 points ce qui fait aujourd'hui 21,17 euros brute et 19,24 euros net par mois.

Bon ce n'est pas catastrophique mais quand même à force sur des années ...

J'ai préféré envoyer un recommandé pour dater ma demande.

Cordialement,

-----  
Par DIU1973

Suivez mon conseil, faites feu de tout bois, c'est comme cela que j'ai pu résoudre 2 situations ressemblantes.  
Médiateur, puis défenseur des droits si pas de succès.

[url=https://www.agirc-arrco.fr/wp-content/uploads/2021/10/formulaire\_mediation.pdf]https://www.agirc-arrco.fr/wp-content/uploads/2021/10/formulaire\_mediation.pdf[/url]

Monsieur le Médiateur Agirc-Arrco  
16 rue Jules César  
75592 PARIS Cedex]Monsieur le Médiateur Agirc-Arrco

-----  
Par rvroy

Bonjour,

Merci pour votre conseil, je vais laisser passer la semaine prochaine, si aucune réaction j'écris au Médiateur.